



COMMUNIQUE DE L'UNION DEPARTEMENTALE CGT 13

INFORMATION AUX ORGANISATIONS DE L'UD CGT 13

**SITUATION DES LOCAUX DE L'UNION LOCALE CGT D'ARLES
après le rendu du jugement du Tribunal Administratif signifié le
13 juillet 2026 et la lettre du maire d'Arles du 20 juillet 2026
signifiant l'expulsion à partir du 4 août.**

L'Union Locale CGT d'Arles poursuit sa démarche, sa lutte, sa résistance avec l'ensemble des organisations et structure de la CGT. Chaque expression, chaque interpellation sont travaillées en commun, depuis 3 ans. Cela constitue notre force.

Ce qui constitue notre force, notre rapport de force, c'est ce que nous sommes capables de travailler localement, départementalement, avec tous les syndicats. C'est bien avec ces 2 éléments de notre démarche que nous arrivons, depuis 3 ans, à mener pied à pied notre combat pour que l'Union Locale d'Arles reste dans ses locaux que la CGT occupe depuis 126 ans.

Comme annoncé, les organisations et structure de la CGT ont été reçues le 28 juillet en Préfecture par le Secrétaire Général de la Préfecture.

La Confédération, le Comité Régional CGT PACA, l'Union Départementale, l'Union Locale d'Arles étaient présentes.

L'Union Départementale a repris les éléments du dernier communiqué des organisations CGT « déterminés à défendre les libertés syndicales : la CGT ne se laissera pas expulser de la Bourse du Travail d'Arles », la réaffirmation de la sanctuarisation des Bourses du Travail, de la sécurisation des locaux, des

moyens syndicaux et le moratoire. Avec le lien des attaques contre les emplois industriels dans le nord du département : Fibre Excellence, la décision des maires de Tarascon et d'Arles d'expulser la CGT de ses locaux, avec des dossiers structurants tels que la THT, Fibre Excellence, le port fluvial (fret bois de Fibre Excellence), la zone de Fos et le maintien et le développement des emplois industriels et plus largement du département.

La Confédération a poursuivi avec la demande de moratoire déposée au ministère du travail et au cabinet du Président de la République et la mise en place de la mission ministérielle sur sanctuarisation des Bourses du Travail. 89 locaux nationalement sont attaqués. 5 sont menacés d'expulsion : Tourcoing (Nord), Saint Herblain (Pays de Loire), Arles, Tarascon (13) et Carcassonne (Aude). Elle a indiqué que Arles est un dossier emblématique pour la confédération qui d'ailleurs a été auditionnée le 23 juillet par la mission ministérielle (toutes les autres organisations syndicales suivront). Une mission qui va travailler pendant plusieurs mois (fin d'année) avec un fil conducteur : mise sous protection des libertés syndicales.

Le Comité Régional a développé sur le manifeste qu'ils avaient lancé il y a 3 ans « manifeste pour en finir avec les répressions syndicales et gagner la démocratie sociale ». La démocratie c'est aussi la démocratie sociale faisant le lien avec le développement des idées de l'extrême droite, du vote RN, des futures élections présidentielles et des dangers pour les valeurs de la République. Les Secrétaires Généraux des 6 UD de PACA, qui s'étaient réunis il y a peu dans les locaux de l'UL d'Arles, sont très attentifs aux réponses qui seront apportées.

Une nouvelle rencontre aura lieu en septembre laissant ainsi, pour l'instant, l'Union Locale CGT d'Arles dans ses locaux.